

2021 - 2022

# INSCRIPTION EN LIGNE à la Restauration Scolaire

**DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2021**



sur le portail famille  
de la Caisse des Écoles du 12<sup>e</sup>

**VOS DÉMARCHES EN LIGNE EN QUELQUES CLICS**

[www.cdeparis12.fr](http://www.cdeparis12.fr)

1 rue Descos 75012 Paris / 01.44.74.33.80 / [contact@cdeparis12.fr](mailto:contact@cdeparis12.fr)

## Comment accéder à votre compte famille ?

### ► Vos enfants étaient inscrits au restaurant scolaire 2020-2021 :

Vous bénéficiez déjà d'un identifiant et d'un mot de passe pour accéder à votre Espace famille.

Si vous avez égaré vos identifiants, cliquez sur « j'ai oublié mon mot de passe ». Vous recevrez un mail contenant vos identifiants.

Connectez-vous avec vos identifiants et commencez à gérer les inscriptions à la restauration scolaire pour vos enfants.

### ► Vous n'aviez pas d'enfant inscrit au restaurant scolaire en 2020-2021.

Faites-en la demande par mail auprès de la Caisse des Écoles à : [contact@cdeparis12.fr](mailto:contact@cdeparis12.fr)

**Je me connecte**

**MON ESPACE PERSO**

Identifiant

.....

J'ai oublié mon mot de passe.

Connexion

**JE N'AI PAS D'ESPACE**

Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.

Créer mon espace

*Avec mon espace,  
je me facilite la ville!*

**BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE FAMILLE**

Un espace en ligne au bénéfice de tous...

Bienvenue sur l'Espace famille de la Caisse des écoles du 12<sup>e</sup>.

Ce portail permet de faciliter vos démarches en lien avec l'activité de restauration scolaire assurée par la Caisse des écoles.

**Vos démarches en ligne pour la rentrée 2021/2022 seront accessibles à compter du 15 Juin 2021.**

Transmettez-nous vos demandes à partir des formulaires disponibles en ligne :

- Inscription à la restauration scolaire
- Tarification de la restauration scolaire
- Demande de prélèvement
- Paiement en ligne
- Documents administratifs
- Signaler une radiation de la restauration scolaire
- Adhérer au prélèvement automatique en ligne
- ...

Créez votre espace personnel !

En saisissant vos identifiants, vous pourrez accéder à votre tableau de bord afin de :

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.



### Pour faciliter vos démarches :

- ✓ Adoptez l'e-facture et optez pour le prélèvement automatique
  1. L'assurance d'être informé à temps.
  2. Recevoir automatiquement une notification par courriel à chaque nouvelle facture.
  3. Un paiement assuré.